

Paraît chaque mois
Abonnement annuel:
160 francs suisses
Fascicule mensuel:
20 francs suisses

104^e année – N° 10
Octobre 1991

Le Droit d'auteur

Revue mensuelle de
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

Sommaire

NOTIFICATIONS RELATIVES AUX TRAITÉS

Convention OMPI. Adhésion : Namibie	207
Convention de Berne. Nouveaux membres de l'Union de Berne : Paraguay, Zambie	207

ÉTUDES

La législation relative aux contrats d'auteur dans les pays suivant la tradition juridique de l'Europe continentale, par <i>György Boytha</i>	208
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

CORRESPONDANCE

Lettre de Malaisie, par <i>Mohamad Adzib Mohd Isa</i>	222
-----------------------------------------------------------------	-----

CALENDRIER DES RÉUNIONS	228
-----------------------------------	-----

LOIS ET TRAITÉS DE DROIT D'AUTEUR ET DE DROITS VOISINS

(ENCART)

Note de l'éditeur

PAYS-BAS

Loi portant modification de la loi de 1912 sur le droit d'auteur en ce qui concerne la prévention de la piraterie des oeuvres protégées par le droit d'auteur (du 3 juillet 1989)	Texte 1-02
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------

Loi portant modification de la loi de 1912 sur le droit d'auteur en ce qui concerne une redevance au titre de la reproduction de vidéogrammes ou de phonogrammes destinée à la formation, à l'étude ou à l'usage personnels (du 30 mai 1990)	Texte 1-03
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------

OMPI 1991

La reproduction des notes et rapports officiels, des articles ainsi que des traductions de textes législatifs et conventionnels, publiés dans la présente revue, n'est autorisée qu'avec l'accord préalable de l'OMPI.

Notifications relatives aux traités

Convention OMPI

Adhésion

NAMIBIE

Le Gouvernement de la Namibie a déposé, le 23 septembre 1991, son instrument d'adhésion à la Convention instituant l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, signée à Stockholm le 14 juillet 1967 et modifiée le 2 octobre 1979.

Pour déterminer sa part contributive dans le budget de la Conférence de l'OMPI, la Namibie

sera rangée dans la classe C.

Ladite convention, telle que modifiée le 2 octobre 1979, entrera en vigueur, à l'égard de la Namibie, le 23 décembre 1991.

Notification OMPI n° 152, du 23 septembre 1991.

Convention de Berne

Nouveaux membres de l'Union de Berne

PARAGUAY

Le Gouvernement du Paraguay a déposé, le 9 septembre 1991, son instrument d'adhésion à la Convention de Berne pour la protection des oeuvres littéraires et artistiques du 9 septembre 1886, telle que révisée à Paris le 24 juillet 1971 et modifiée le 2 octobre 1979.

La Convention de Berne révisée à Paris le 24 juillet 1971 et modifiée le 2 octobre 1979 entrera en vigueur, à l'égard du Paraguay, le 2 janvier

1992. Dès cette date, le Paraguay deviendra le 89^e membre de l'Union internationale pour la protection des oeuvres littéraires et artistiques (Union de Berne).

Pour déterminer sa part contributive dans le budget de l'Union de Berne, le Paraguay sera rangé dans la classe VII.

Notification Berne n° 137, du 2 octobre 1991.

ZAMBIE

Le Gouvernement de la Zambie a déposé, le 13 septembre 1991, son instrument d'adhésion à la Convention de Berne pour la protection des oeuvres littéraires et artistiques du 9 septembre 1886, telle que révisée à Paris le 24 juillet 1971 et modifiée le 2 octobre 1979.

La Convention de Berne révisée à Paris le 24 juillet 1971 et modifiée le 2 octobre 1979 entrera en vigueur, à l'égard de la Zambie, le 2 janvier

1992. Dès cette date, la Zambie deviendra le 90^e membre de l'Union internationale pour la protection des oeuvres littéraires et artistiques (Union de Berne).

Pour déterminer sa part contributive dans le budget de l'Union de Berne, la Zambie sera rangée dans la classe VII.

Notification Berne n° 138, du 2 octobre 1991.

Études

La législation nationale relative aux contrats d'auteur dans les pays suivant la tradition juridique de l'Europe continentale

György BOYTHA*

Correspondance

Lettre de Malaisie

Mohamad Adzib Mohd ISA*

Calendrier des réunions

Réunions de l'OMPI

(Cette liste ne contient pas nécessairement toutes les réunions de l'OMPI et les dates peuvent faire l'objet de modifications.)

1991

4-8 novembre (Genève)

Comité d'experts sur un protocole éventuel relatif à la Convention de Berne (première session)

Le comité examinera s'il convient d'entreprendre l'élaboration d'un protocole relatif à la Convention de Berne pour la protection des oeuvres littéraires et artistiques et, dans l'affirmative, quelle devrait être la teneur de ce texte.

Invitations : Etats membres de l'Union de Berne et, en qualité d'observateurs, Etats membres de l'OMPI qui ne sont pas membres de l'Union de Berne ainsi que certaines organisations.

11-18 novembre (Genève)

Groupe de travail sur l'application du Protocole de Madrid de 1989 (quatrième session)

Le groupe de travail poursuivra l'étude d'un règlement d'exécution pour l'application du Protocole de Madrid.

Invitations : Etats membres de l'Union de Madrid, Etats ayant signé le protocole ou y ayant adhéré, Communautés européennes et, en qualité d'observateurs, autres Etats membres de l'Union de Paris ayant exprimé leur désir de faire partie du groupe de travail en cette qualité ainsi que certaines organisations non gouvernementales.

Autres réunions en matière de droit d'auteur et/ou de droits voisins

Organisations non gouvernementales

1992

27 janvier - 1^{er} février (New Delhi)

Union internationale des éditeurs (UIE) : Congrès

18-24 octobre (Maastricht/Liège)

Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC) : Congrès